

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.  
SAUMUR.  
30 fr.  
16  
9  
Poste:  
35 fr.  
18  
10  
On s'abonne:  
à SAUMUR,  
au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 28 AOUT

## INCIDENT HISPANO-ALLEMAND

Les journaux sont unanimes à considérer le dernier télégramme officiel de Berlin comme un moyen de gagner du temps en attendant qu'on sache si les Allemands ont occupé les Carolines avant l'arrivée des troupes espagnoles dans ces parages.

L'Espagne est très-décidée à ne pas continuer les négociations si l'Allemagne, dans le cas où elle occuperait déjà les Carolines, n'en ordonne pas l'évacuation immédiate, afin que l'Espagne les occupe aussitôt.

Le gouvernement espagnol attendra la note explicative de l'Allemagne, mais ne négligera pas les préparatifs de résistance pour soutenir ses droits.

Les journaux carlistes offrent 400,000 hommes; les libéraux en offrent autant.

Un marin catalan suggère l'idée de délivrer des patentes aux bâtiments de long cours, qui, dit-il, auraient bien vite détruit le commerce maritime allemand.

Trois officiers de l'armée ont renvoyé à Berlin leurs décorations allemandes.

On lit dans le *Matin*:

« On annonce que don Carlos vient d'envoyer de son palais de Loréda, à Venise, à M. de Nocéda, le chef du parti carliste en Espagne, une lettre dans laquelle il déclare qu'en présence de l'attitude de l'Allemagne il convient de faire taire tout sentiment hostile au gouvernement actuel et qu'il ne doit plus exister de dissentiments politiques entre les Espagnols qu'une seule passion doit dominer: l'amour du pays et l'honneur national.

Don Carlos a appelé auprès de lui ses anciens aides de camp et officiers d'ordonnance, MM. de Alvaro Velasco et de Monreal pour prendre part à un conseil de guerre.

Dans sa lettre, don Carlos ajoute que la guerre éclatait, lui et les siens deman-

deraient immédiatement à faire leur devoir d'Espagnols et de soldats. »

LES ESPAGNOLS A PARIS.

La colonie espagnole de Paris vient d'adresser la dépêche suivante au président du conseil des ministres, à Madrid:

« Les Espagnols résidant à Paris partagent les sentiments du peuple de Madrid et se mettent sans conditions au service de la patrie. »

On télégraphie de Berlin, le 26 août:

« Le prince de Bismark a reçu hier le baron de Courcel et s'est montré fort aimable.

« Il paraît que, en prenant possession des îles Carolines, les Allemands avaient planté leur drapeau sur une petite île appartenant à la France.

« Le gouvernement, informé de ce fait, le télégraphia immédiatement à notre ambassadeur à Berlin. Le baron de Courcel se rendit alors chez le prince de Bismark et ses réclamations reçurent l'accueil le plus favorable.

« Le chancelier déclara qu'il était animé des dispositions les plus bienveillantes vis-à-vis de la France, que le drapeau allemand avait été arboré par erreur sur une possession française et qu'ordre avait été aussitôt donné de l'enlever. »

## Chronique générale.

Le ministère Ferry nous a toujours caché la vérité sur notre situation au Tonkin; le ministère Brisson se rend coupable du même crime.

De loin en loia, on veut bien nous communiquer quelques fragments insignifiants et très-probablement dénaturés des dépêches du général de Courcy.

Hier encore, on daignait nous informer que l'épidémie est en décroissance à Haï-phong; que les cas sont rares à Hanoi;

que deux cents hommes sont en traitement; que le moral des troupes est excellent, etc.

Vu l'importance des événements qui se passent là-bas, nous avons droit à d'autres renseignements que ceux-là.

Le premier devoir du gouvernement est de tenir le pays au courant de la situation, de lui apprendre où nous en sommes et quel est l'état sanitaire de nos troupes.

Le gouvernement, par son silence, manque à ce devoir; il trompe et trahit le pays. De nombreux renforts sont expédiés à tout moment au Tonkin, mais à la dérobée.

Mais, à la fin, que veut-on faire de notre armée? Veut-on l'envoyer tout entière en Chine?

Le silence obstiné du gouvernement ne peut que faire naître en nous de sinistres pressentiments.

M. Clémenceau, devenant de plus en plus gênant pour les opportunistes, ceux-ci le suppriment ou à peu près; malheureusement pour eux, les gens qu'ils tuent se portent assez bien. Ils avaient parlé d'une opération terrible qui devait retenir leur ennemi loin de la mêlée électorale et peut-être même l'obliger à une retraite définitive, dont une lugubre éventualité pourrait bien abrèger la durée. *Il n'y a pas eu d'opération et il n'y en aura pas.* M. Clémenceau est tout simplement atteint d'un rhumatisme à la jambe; dans une huitaine de jours, il sortira et reprendra sa campagne contre les opportunistes. S'il faut en croire ses amis, il se propose de tailler aux gambettistes de formidables croupières.

On nous entretient tous les jours des allées et venues, des « déplacements » de nos Excellences d'occasion; or, il y a un voyage que nul de ces braves ne songe à faire, et que nous leur conseillons: qu'ils aillent faire un petit tour à Marseille, et qu'ils essaient de parler aux cholériques d'autre chose que de « neutralité ».

On lit dans le *Français*:

« On nous dit que le général Campenon, ministre de la guerre, n'a autorisé la musique de la garde républicaine à assister aux funérailles de l'amiral Courbet qu'à la condition expresse qu'elle ne pénétrera pas dans l'église, et le chef de musique, M. Wœtge, a reçu par ordre du ministre des instructions formelles à cet égard.

« La musique restera donc à la porte de l'église, dans la cour, et n'accompagnera le cercueil qu'à la sortie du temple pour le conduire jusqu'à la grille de l'Esplanade, à l'endroit où doivent défiler les troupes. »

On écrit de Bordeaux, 25 août:

« Dimanche dernier a eu lieu à Saint-Morillon, à l'hôtel des Quatre-Scours, un banquet en l'honneur du 47<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de M. le Comte de Paris. M. Maurage a retracé à grands traits la vie de Monsieur le Comte de Paris, défenseur de toutes les nobles et saintes causes, payant de sa personne sur les champs de bataille d'Amérique, où il combattait pour l'abolition de l'esclavage; puis en Angleterre, s'intéressant au sort de l'ouvrier, se préoccupant des plus graves problèmes sociaux, se préparant en un mot par les plus sérieuses études à devenir un grand roi.

L'orateur termine en rappelant la parole de M. Hervé:

« Après avoir été prêt à tout souffrir pour ne pas troubler son pays, le prince se montrera prêt à tout oser pour le sauver. Je bois donc à Monsieur le Comte de Paris et à son prochain avènement. Car boire à la restauration de la monarchie, c'est boire au relèvement, à la grandeur de la patrie française. »

« Des applaudissements enthousiastes ont alors éclaté, et les cris répétés de: « Vive le Roi » se sont fait entendre, salués de nouveaux applaudissements. »

Les républicains viennent de subir à Aigues-Mortes un échec sanglant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

### DEUXIÈME PARTIE

XXI. — DIFFÉRENCE

(Suite)

Pendant ce temps, tante Victorine s'était approchée de la malade et causait à demi-voix avec elle. — Dois-je partir... ou l'attendre? demanda-t-elle avec un accent où perçait toute son inquiétude.

— Ne parlez pas et ne l'attendez pas, dit Henri.

Elle deux larmes brillèrent dans ses yeux, qui s'asséchèrent aussitôt.

— Votre attente ne sera pas longue, continua-t-elle comme s'il voulait répondre à la pensée de la jeune femme. Laissez-lui jusqu'au dernier moment le suprême bonheur d'avoir auprès d'elle tous ceux qu'elle aime.

À cet instant, la malade eut une sorte de suffocation, qui attira Henri et Clémence auprès d'elle.

— Pourquoi me fuyez-vous? dit-elle lorsque le jeune homme fut un peu revenu. Est-ce que l'avenir ne vous appartient pas? et j'ai si peu de temps à rester

encore au milieu de vous tous.

— Marthe, ma bien-aimée, ne parle pas ainsi, s'écria tante Victorine en prenant dans les siennes la main pâle de la jeune fille. Tu sais bien que nous te sauverons, à force de soins et d'amour.

— Oui, cela serait ainsi si je pouvais être sauvée, tante; mais pas plus que vous, je n'ai conservé d'espérance. Ces émotions d'aujourd'hui, émotions douces et que je désirais, ont épuisé le peu de forces qui me restaient.

— Ne parle pas, dit Henri; nous allons rester près de toi pendant que tu te tiendras tranquille et que tu dormiras. Demain, tu pourras reprendre avec nous la conversation commencée.

— Demain! reprit Marthe avec un triste sourire. Non, laissez-moi dire aujourd'hui toute ma pensée: qui sait si plus tard cela me serait permis encore!

« Henri, Clémence, approchez-vous de moi, bien près, afin que je puisse voir en vous tout le bonheur que je n'ai pu atteindre.

Les deux jeunes gens s'avancèrent, sans réflexion, comme s'ils obéissaient autant à leur pensée qu'au désir de la malade.

Celle-ci les regarda un instant sans parler.

Elle était si violemment émue qu'Henri eut peur, et voulut énergiquement s'opposer à ce qu'elle continuât.

— Non, je veux, dit-elle; et l'on ne met jamais d'entraves à la volonté de ceux qui vont mourir.

Et encore une fois le jeune homme courba la tête et attendit.

Marthe reprit après quelques instants de silence:

— Il y a bien longtemps, un jour, en vous regardant, j'ai deviné votre amour, et je m'en suis réjoui. Puis, j'ai pleuré sur vous quand j'ai su la triste histoire de Clémence. Aujourd'hui, je partirai heureuse, parce que je sais qu'aucune cause ne peut vous désunir.

Tante Victorine releva la tête et regarda les deux jeunes gens comme si une révélation venait de lui être faite.

Eux ne disaient rien, et, dans leur égoïsme, ils ne s'apercevaient même pas que Marthe s'affaissait rapidement.

— Donnez-moi chacun une de vos mains dans les miennes. Je vous sentirai mieux ainsi à moi et à vous-mêmes, poursuivit la pauvre enfant. N'est-ce pas, Henri, tu me promets que Clémence sera ta femme, et Clémence me jure qu'elle n'épousera que toi?

Ils restèrent un instant silencieux, n'osant répondre; puis leurs regards se rencontrèrent, et, presque simultanément, ils s'écrièrent:

— Oh! oui! nous le promettons!

— Et maintenant que j'ai assuré votre bonheur pour l'avenir, je sens que je puis mourir, je n'ai plus rien à faire parmi vous, mes amis, reprit la jeune fille.

Elle suffoquait et ses yeux se remplissaient de larmes, car elle s'attendrissait maintenant sur elle-même.

— J'aurais voulu rester avec vous encore, pour voir votre bonheur, dit-elle. Tante Victorine, viens sur mon cœur, toi qui m'as élevée, toi qui as été ma mère; c'est sur ce sein, qui m'a tant de fois bercée, que je veux mourir et dire adieu à la terre.

Ils pleuraient tous, et Clémence pensait à cette scène de mort, dont elle avait été témoin quelques jours auparavant, si différente de celle qui l'attendait aujourd'hui.

Et ces deux êtres s'étaient aimés, ils se l'étaient dit. Ils auraient pu être heureux ensemble....

Au bout de quelques instants, tante Victorine, qui était restée penchée sur Marthe, se releva.

Henri, à son tour, s'approcha de sa sœur.

— Elle ne souffre plus, dit-il. Pauvre Marthe!...

Quelques jours après, Henri Ollwiller se disposait à reprendre seul la route de Paris.

Clémence devait passer auprès de Victorine le temps consacré à son deuil.

Il repartiraient ensemble l'année suivante.

Et M. Schull, qui n'en disait rien, pensait en lui-même qu'on ne le reverrait jamais du château, et qu'il ne serait pas convenable qu'il y restât seul avec M<sup>lle</sup> Ollwiller.

Alors, qui sait?....

Aux nouvelles élections municipales qui ont eu lieu dimanche, la liste conservatrice tout entière l'a emporté sur la liste républicaine.

\*\*

Lundi dernier, M. de Lesseps, de retour de Hongrie, a été l'objet d'une manifestation sympathique à Issoudun qu'il traversait pour se rendre au château de la Chesnaie.

La musique municipale, précédée de huit petites filles portant des fleurs, et que suivaient plus de 2,000 personnes, est allée l'attendre à la gare.

M. Lecherbonnier, le maire de la ville, a prononcé un discours dans lequel il a rappelé la carrière de l'illustre ingénieur, et M. de Lesseps a remercié ensuite en termes chaleureux les gens qui l'avaient si bien accueilli.

## Les Funérailles DE L'AMIRAL COURBET

ARRIVÉE DU CERCUEIL A PARIS

Une foule énorme se pressait hier aux abords de la gare de Lyon, pour assister à l'arrivée du train amenant le cercueil de l'amiral Courbet.

A dix heures trente-sept, le train entra en gare.

L'émotion a été générale, quand on a vu apparaître les figures bronzées de nos braves marins.

Les marins, en descendant, mettent sac au dos et vont se ranger autour du fourgon des pompes funèbres, à côté d'un détachement de vingt-cinq employés de la gare, gantés de blanc.

Le fourgon renfermant le cercueil de l'amiral est amené jusqu'au quai de débarquement, et l'amiral Galiber, accompagné de M. Courbet-Poulard, cousin du défunt, de M. Gragnon, préfet de police, et de M. Perrayon, commandant du *Bayard*, s'avance vers le fourgon et procède lui-même à l'ouverture de la porte.

Les matelots présentent alors les armes, et des employés des pompes funèbres retirent, tout d'abord, les couronnes placées sur le cercueil.

La foule se découvre, et le cercueil est placé immédiatement dans le fourgon.

Il n'y a aucune cérémonie, aucun déploiement de troupes. Le gouvernement reçoit ainsi le corps du héros.

Lorsque les officiers du *Bayard*, ayant à leur tête le commandant Parrayon, ont quitté le wagon de 1<sup>re</sup> classe qui les avait amenés, ils ont été l'objet des plus sympathiques manifestations, et plusieurs amis, en les revoyant, ont échangé avec eux une fraternelle étreinte.

A 14 heures moins 5, le fourgon dans lequel avaient pris place le capitaine Josse, représentant le ministre de la marine, s'est dirigé vers les Invalides, suivi de la voiture de M. Gragnon et de quatre voitures de place conduisant les employés des pompes funèbres.

Aux Invalides, sur l'esplanade, la foule

Le matin du jour où Henri devait partir, Clémence et lui se promenaient dans le jardin, appuyés l'un sur l'autre, avec tout l'abandon que donne une affection complète, et que l'on sent partagée.

Tous deux pensaient à cet avenir prochain qu'ils avaient acheté par tant de souffrances et de déceptions.

Tout à coup une tête écarta les branches feuillues d'un arbre, et se montra à eux avec son aspect sauvage.

C'était l'habitude d'Hermann d'agir ainsi.

Il regardait Henri avec colère.

Clémence laissa le bras sur lequel elle s'appuyait, et courut vers cet étrange visiteur.

— Hermann ! lui dit-elle en lui saisissant les deux mains presque avec force ; regarde cet homme qui est là près de moi !

Le sauvage releva la tête et son regard se fixa sur M. Ollwiller.

— Celui-là, continua Clémence, tu le respecteras et tu l'aimeras, Hermann ; car je l'aime !

Un sourd rugissement sortit de la poitrine d'Hermann. Puis, il s'agenouilla devant Clémence, et baisant le bas de sa robe, il murmura de façon à ce qu'elle seule pût l'entendre :

— Je le respecterai, celui-là. Mais, après vous, je n'aimerai jamais personne !

FIN.

est encore plus nombreuse qu'à la gare de Lyon.

Le fourgon arrive à 14 heures 20 et pénètre dans la cour d'honneur.

Les vieux invalides sont rangés en haie.

Le général Supt, commandant des Invalides, et l'aumônier, se tiennent sur les marches et reçoivent le corps qui est transporté dans la chapelle du Saint-Sépulcre.

Les portes des Invalides ont été fermées et n'ont été rouvertes qu'à une heure pour laisser pénétrer les personnes ou les délégations apportant des couronnes.

Les préparatifs les plus grandioses ont été faits aux Invalides pour rehausser l'éclat de la cérémonie.

La porte extérieure est garnie sur une longueur de 30 mètres de tapisseries et d'ornements, et surmontée d'un immense demi-cercle sur lequel se détachera le vaisseau le *Bayard*.

Les troupes destinées à rendre les honneurs sont rangées sur l'Esplanade, placées sous les ordres des généraux Cholleton et Voisin.

Après avoir franchi la grande porte on a devant soi la façade de l'église tendue dans sa largeur de draperies frangées d'argent sur lesquels se détachent des écussons portant les inscriptions : *Kelung, Phu Sa, Thuan An, Sheipoo, Pescadores, Son Tay, Fou Tchéou, Rivière Min.*

L'intérieur de l'église est également tendu de noir.

La chapelle du Saint-Sépulcre est transformée en chapelle ardente. C'est là qu'est déposé le corps de l'amiral Courbet. Au pied, le coussin portant les décorations du défunt.

La messe a été dite aujourd'hui par l'abbé Groteau ; une salve de onze coups de canon a été tirée au commencement de la cérémonie et une autre à la fin.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 août.

La liquidation de fin de mois se prépare avec beaucoup de calme et de sang-froid. Les vendeurs ne se sentent pas de force à tenter un assaut, ils attendent tout du hasard, mais sans beaucoup y compter.

Les affaires sont excessivement restreintes : la Bourse est absolument déserte. Le 3 0/0 se tient à 80.20, l'amortissable à 82.85, le 4 1/2 à 109.

Le Crédit Foncier de France vient de publier son bilan au 31 juillet. La situation est excellente. Le chiffre des prêts s'est augmenté de 3 millions depuis le 30 juin, déduction faite des remboursements, les bénéfices nets dépassent de 812.965.38 ceux des sept premiers mois de 1884. Dans sa séance du 26 août, le conseil a autorisé pour 6 millions 827,000 fr. de prêts nouveaux.

Les obligations du Crédit Foncier jouissent, auprès de la petite épargne, d'une faveur bien justifiée. Elles sont réparties dans un nombre infini de mains et sont aussi connues que les billets de la Banque de France ou les livrets de la caisse d'épargne.

La Société Générale reste toujours ferme à 453.75.

Il y a toujours des achats en obligations principalement pour l'Ouest-Algérien et pour la nouvelle série des Chemins de fer Autrichiens.

Bonne tenue de la Banque d'Escompte et de l'action des Méridionaux italiens.

On s'occupe peu du Crédit Lyonnais. Les opérations de cet établissement se restreignent à chacun de ses bilans mensuels. Quant à ses bénéfices il est impossible de les apprécier car ils sont noyés dans un compte de « divers » qui est la bouteille à l'encre.

L'action du Canal de Panama est toujours très-offerte à 435. L'appel de fonds est inévitable.

Les fonds étrangers sont calmes.

Les chemins de fer sont plus fermes : le Nord à 1,590, l'Orléans à 1,337.50, le Midi à 1,160, l'Est à 798.75, l'Ouest à 850.

## LE CRIME DE VILLEMOMBLE

En 1883, une demoiselle Elodie Ménéret, âgée de 40 ans, avait acheté à Villemomble, près Paris, une jolie villa entourée d'un jardin.

En venant s'installer à Villemomble, M<sup>lle</sup> Ménéret avait emmené avec elle une demoiselle Euphrasie Mercier, âgée de 46 ans, fille d'un ancien filateur qui avait eu des déboires commerciaux. C'était par pure commisération que M<sup>lle</sup> Ménéret avait pris cette personne à son service. Elle connaissait sa famille de longue date, et elle traitait la demoiselle Mercier plutôt en demoiselle de compagnie qu'en domestique.

Il y avait à peine deux mois que les deux femmes habitaient cette propriété quand le bruit de la disparition de M<sup>lle</sup> Ménéret se répandit dans le village. Questionnée à ce sujet, la demoiselle Mercier raconta à plusieurs personnes que sa maîtresse s'était

retirée dans un couvent du Luxembourg, en la chargeant de gérer ses affaires.

Mais cette affirmation parut suspecte, et bientôt on acquit la conviction que la demoiselle Mercier touchait, au moyen de faux reçus, qu'elle signait Elodie Ménéret, les rentes de cette dernière. On apprit, en outre, qu'Euphrasie Mercier s'était rendue dans le Luxembourg où, devant notaire, elle s'était fait donner une procuration générale au nom de la demoiselle Ménéret.

Munie de cette pièce, la demoiselle Mercier se croyait à l'abri de tout soupçon, et, complètement rassurée, elle fit venir habiller avec elle son frère Alexandre, âgé de quarante-deux ans, et ses deux sœurs, Honorine, âgée de quarante ans, et Sidonie, âgée de quarante-quatre ans. Elle continua à toucher régulièrement les rentes de M<sup>lle</sup> Ménéret. Bientôt elle se trouva trop à l'étroit dans la propriété, et pour l'agrandir elle y fit annexer deux pavillons.

Malheureusement pour la demoiselle Mercier, des rumeurs continuaient à circuler dans le pays au sujet de la mystérieuse disparition de sa maîtresse, et bientôt elles parvinrent jusqu'aux oreilles de M. Kuehn, le chef de la sûreté. Ce magistrat se promit de surveiller attentivement l'affaire, se réservant le soin d'agir en temps opportun.

Pour lui, comme pour un grand nombre d'habitants de Villemomble, M<sup>lle</sup> Ménéret devait avoir été tuée et enterrée dans la propriété. Il faut croire que la demoiselle Mercier se croyait depuis quelque temps épiée, car elle prit ces jours derniers le parti de quitter le pays avec son frère et ses deux sœurs. Cette résolution parut suffisamment édifiante au chef de la sûreté pour qu'il allât faire part au procureur de la République de ses présomptions à l'égard de la demoiselle Euphrasie Mercier.

M. Bouchez chargea M. Athalin, juge d'instruction, de se rendre à Villemomble avec M. Kuehn. Quand les deux magistrats, accompagnés du commissaire de police de Vincennes et de plusieurs agents de la sûreté, pénétrèrent dans la propriété, les quatre locataires furent pris de panique et cherchèrent à fuir.

Malheureusement pour eux, les issues étaient bien gardées, et il leur fut impossible de mettre à exécution leur projet d'évasion.

Après une perquisition dans la maison, en présence des inculpés, le juge d'instruction prescrivit des fouilles dans le jardin qui entoure l'habitation. Celles-ci ne restèrent pas infructueuses. En fouillant le parterre, en face de la propriété, les ouvriers rencontrèrent à environ cinquante ou soixante centimètres de profondeur un lit de chaux d'où ils retirèrent un certain nombre de débris humains.

Un médecin aussitôt appelé les reconnut pour des ossements de femme. Pendant ces constatations, il s'est produit une scène extraordinaire. Alexandre Mercier, le frère, était livide et tremblant, tandis que les deux sœurs Honorine et Sidonie simulaient la folie, poussant des cris déchirants.

Toutes deux levaient les mains au ciel, déclarant aux magistrats instructeurs qu'ils seraient maudits et leur annonçant qu'ils allaient chercher une bannière sainte afin de les excommunier. Des agents empêchèrent ces deux fories de s'éloigner.

Quant à Euphrasie Mercier, elle conserva son sang-froid. Interrogée par M. Athalin, elle prétendit que son amie était toujours au couvent, sans vouloir indiquer le lieu de sa retraite. Puis, sans s'émouvoir, elle déclara qu'il n'était pas étonnant que l'on trouvât des ossements humains dans la propriété, car sur son emplacement il y avait eu autrefois un cimetière. Cette assertion a été reconnue fautive.

Enfin, voyant qu'il lui était impossible de se disculper, elle s'est mise en colère.

— Je sais, a-t-elle dit à M. Kuehn, ce que vous venez faire ici. Vous venez chercher les restes d'Elise Böhmer. Eh bien, puisqu'il est vrai que ce sont des ossements de femme, il n'y aurait rien de surprenant à ce que Pel eût enterré ici son ancienne bonne.

Cette ancienne déclaration n'ayant point été jugée suffisante, toute la famille Mercier, les trois sœurs et le frère ont été maintenus en état d'arrestation. Alexandre Mercier a été dirigé sur le Dépôt. Quant à Sidonie et Honorine, elles ont été envoyées provisoirement à l'infirmerie du même établissement.

Enfin, M. Kuehn a gardé Mercier à Villemomble, où de nouvelles constatations ont

eu lieu. M. Duval, architecte expert, est parti à onze heures pour cette localité, afin d'opérer la levée des plans qui vont être photographiés à l'aide des appareils spéciaux de la préfecture de police.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### ELECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

MM.

EUGÈNE BERGER, ancien député.  
DE LA BOURDONNAYE, député sortant, secrétaire du Conseil général.

CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnes-sur-Loire.

FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.  
A. DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.

JULES MERLET, ancien préfet de Maine-et-Loire.

TH. DE SOLAND, député sortant, vice-président du Conseil général.

LEONCE DE TERVES, député sortant, secrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2<sup>e</sup> étage.

Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à 14 heures du matin, et de midi à 4 heures.

Il est peu probable que le Ministre de la guerre donne des congés jusqu'à concurrence de 30,000 aux hommes faisant partie des classes 1881 et 1882 ; ces congés, avait-on dit, seront donnés après les grandes manœuvres. Nous sommes en mesure d'affirmer que le Ministre autorisera les commandants de corps d'armée à délivrer des permissions jusqu'à concurrence des nécessités du service.

Le renvoi de la classe 1880 est fixé du 31 au 30 septembre.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* communique l'avis suivant :

« Une dépression, à présent en marche à l'est de Terre-Neuve, causera probablement des troubles dans le temps, sur la Grande-Bretagne et la France, entre le 26 et le 28. »

CONCOURS DE POULINIÈRES ET DE POULIÈRES D'ANGERS

La distribution des primes aura lieu :

A Doué, le jeudi 8 octobre, à midi, pour l'arrondissement de Saumur situé au sud de la Loire.

A Longué, le vendredi 9 octobre, à midi, pour les cantons de Longué, Beaufort et l'arrondissement de Saumur situé au nord de la Loire.

Aujourd'hui, le budget s'élève au chiffre formidable de trois milliards 400 millions, en dehors des budgets des départements et des communes, en dehors du budget extraordinaire.

Depuis 1878, l'augmentation des dépenses ordinaires est de 643 millions.

La République est seule responsable de cette énorme augmentation ; la Monarchie, l'Empire n'y sont pour rien.

Comment expliquer cette énorme augmentation de millions à payer par les contribuables ? Par les gaspillages inexplicables, par les coupages — le mot est d'un député républicain bien connu — par les traitements multipliés accordés aux neveux, fils, cousins, petits-cousins, arrière-petits-cousins, des députés et sénateurs républicains, des membres des comités opportunistes occultes et peu recommandables qui disposent des sièges des députés et sénateurs.

Le journal républicain la *Nation* a publié récemment un article des plus intéressants.

La *Nation* constate d'abord « que les affaires de la faction opportuniste semblent, en province, aller de mal en pis. »

Cette constatation, de nature par elle-même à nous réjouir, nous fait d'autant plus de plaisir qu'elle émane d'un journal qui s'est toujours montré dévoué pour les intérêts opportunistes.

En terminant, la *Nation* nous apprend que M. Ferry a été hué par ses compatriotes des Vosges dans les circonstances suivantes. Nous citons textuellement :

« Charles (le frère de Jules Ferry) avait été hué dans une réunion publique à Saint-Dié, Jules l'est à son tour aux portes de la ville. »

« L'inventeur de la politique coloniale s'éleva basardé, aux sons du clairon, à aller commander un bataillon de chasseurs ; mais, aussitôt reconnu, il est accueilli par les cris : « A bas le Tonkinois ! A bas Ferry ! »

« Et pour que ses oreilles ne cessassent d'entendre les imprécations de la foule, il fut accompagné au milieu des huées et des sifflets. »

« Serait-ce l'heure de la vengeance populaire ? »

Souhaitons-le. Souhaitons que non seulement les Vosgiens, mais tous les électeurs affiliés au Tonkin, notre défense intérieure compromise et notre budget épuisé en se débattant des Ferry et des opportunistes avec mépris et en les écartant à jamais de la direction des affaires publiques.

Ce sera justice.

## 2 PROVINCES ET 12 MILLIARDS.

C'est toujours bon à rappeler ! Puisque les feuilles radicales osent parler du bilan de la guerre, rappelons l'histoire officielle.

Dans la séance de l'Assemblée nationale du 16 juin 1874, voici ce qu'a dit M. de Vauvenargues, rappelant à l'Assemblée ce qui s'était passé dans le 8<sup>e</sup> bureau, le 17 février, à Bordeaux :

« M. Jules Favre nous a dit qu'à Ferrières, c'est-à-dire le 20 septembre, il avait été question d'autre chose que de l'armistice, que le mot de paix avait été prononcé. »

« Il nous a dit qu'à Ferrières, le 20 septembre, M. de Bismark lui avait proposé de « faire la paix, moyennant la cession de Strasbourg et de sa banlieue ! »

(Journal officiel du 16 juin 1874.)

Et il n'y a pas à prétendre que M. de Vauvenargues ne disait pas la vérité. M. Jules Favre lui répond le lendemain et dit qu'effectivement M. de Bismark lui avait déclaré qu'il serait possible de traiter dans les conditions rapportées à la séance de la veille.

« Mais, ajoute-t-il, un armistice à la condition de rendre Strasbourg et surtout de laisser à sa garnison l'humiliation de la serenade militaire, je ne m'en sentis pas le courage et je le déclarai à M. de Bismark ! »

(Journal officiel du 17 juin 1874.)

Ainsi, de l'aveu même de M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères du gouvernement de la Défense nationale, le 20

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## GLORIA VICTIS !

Le plan était magistral ; il était si grandiose qu'il ne peut-être une folie ; en tous les cas, c'était une folie sublime. Il fut accepté. Bourbaki, avec ses 120,000 hommes, 18<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> corps, partit dans l'Est où, déjà, Bourbaki prit le commandement en chef de l'armée de l'Est. Son but fut de couper la retraite de l'ennemi et de l'envahisseur ; et, cela accompli, de marcher vers Paris à la rencontre de Faidherbe battant Manteuffel, et de passer sur le ventre de Frédéric-

Chanzu prépara donc la bataille du Mans ; et pour être à distance de ses campements, et ainsi lui éviter les concentrations importantes qui se faisaient au Mans, il organisa des colonnes mobiles devant pour mission de battre le pays assez loin devant du Mans ; elles furent confiées aux généraux Rouseau, de Jouffroy, de Curtén.

septembre, c'est-à-dire « quinze jours après la chute de l'Empire », et quand il n'y avait pas encore un seul Allemand dans le centre de la France : on pouvait « faire la paix » moyennant la cession de Strasbourg et de sa banlieue.

A qui donc remonte la responsabilité des cinq mois de guerre gambettiste, à la fin de laquelle nous avons dû céder l'Alsace-Lorraine, et perdu en tout douze milliards de francs ?

## LION ÉCHAPPE D'UNE MÉNAGERIE.

Dans la nuit du 24 au 25 août, les voitures de la grande ménagerie d'Anvers, que dirige M. Landsberg, passaient près de Saint-Michel-Chef-Chef, se dirigeant sur Vannes.

A deux heures du matin, le surveillant Hoffman remarqua un mouvement extraordinaire dans une des cages.

Il s'approcha et vit avec stupeur qu'à la suite d'un accident arrivé à l'une des portes, le lion Sultan était parvenu à s'échapper, et que deux lionnes, ses compagnes de captivité, allaient en faire autant.

Malheureusement pour les fugitives, Hoffman ne perdit pas sa présence d'esprit ; profitant d'une lutte qui s'était élevée entre les animaux, il parvint à les contenir à l'aide d'une fourche en fer.

A la nouvelle de l'évasion du lion Sultan, les autres employés de la ménagerie se mirent en chasse et battirent la campagne pour tâcher de retrouver leur indocile pensionnaire.

Après une longue course, ils revinrent à 6 heures du matin sans avoir rien rencontré.

C'est à ce moment que la population des environs apprit le fâcheux accident de la nuit. On juge de la terreur des habitants ; tous se barricadèrent dans leurs maisons et se gardèrent bien d'aller voir ce qui se passait.

Dix hommes courageux s'offrirent cependant pour aider les employés de M. Landsberg dans leurs recherches.

Jusqu'ici ces recherches ont été inutiles : Sultan a bien été signalé à Saint-Brevin-l'Océan, où une ânesse a « disparu », et aussi sur la plage des Grandes-Vallées, où le sable aurait gardé les traces de ses courses désordonnées ; mais les chasseurs n'ont pu parvenir à l'atteindre.

Espérons qu'ils seront plus heureux et que la population de l'arrondissement de Paimbœuf sera bientôt délivrée de sa juste terreur, terreur telle du reste que M. Roy, architecte, chargé des travaux de restauration du clocher de Saint-Michel-Chef-Chef, a vu comme par enchantement disparaître ses ouvriers, qui se sont enfuis on ne sait où.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des événements.

## TERRIBLE ACCIDENT DE MACHINE A BATTRE.

On lit dans le *Journal de Châteaubriant* :

« M<sup>me</sup> veuve Poulard, cultivatrice à la Peinais, commune d'Ercé-en-Lamée, battait avec une machine lui appartenant, chez

Le 9 janvier 1874, Chanzy, après 20 jours de travail, étant prêt pour la grande bataille qui allait décider du sort de la France, rappela les trois colonnes mobiles et, le soir, dans un sublime ordre général, il enjoignit à l'armée de lutter à outrance et s'écriait : « Il n'y a point à alléguer le mauvais temps ; il est le même pour tous, et les Prussiens ne s'en préoccupent pas. » Ensuite il annonçait que le gouvernement lui avait donné tous droits pour récompenser sur le champ généraux et soldats de leurs actes de vaillance, ou pour les punir de leurs actes de faiblesse.

Le 10, il y eut combats à Parigné, Changé, Saint-Maubert, Champagné.

Le 11 janvier, bataille du Mans.

Chanzy avait, le matin, parcouru le front de l'armée ; il l'avait rendue confiante. La bataille s'était engagée sur tous les points. Après des alternatives de revers et de succès sur l'aile gauche : à Yvré et au plateau d'Auvours, sur l'aile droite, à Changé et à Parigné, nous conservions, le soir venu, nos positions du matin. Le général Gougeard, qui avait agi en héros au plateau d'Auvours et avait en son cheval percé de six balles, avait été, sur le champ de bataille, nommé *commandeur* par Chanzy. A six heures du soir, tous les aides de camp apportaient la nouvelle que la bataille du Mans était une victoire, et que l'ennemi, sentant l'armée française trop

son voisin, André Argueux, à la Pauverie, même commune, le 20 août, à huit heures du matin.

« La machine fonctionnait au mieux, lorsqu'une pierre de 8 à 10 centimètres de diamètre, que l'on suppose avoir été placée par malveillance dans une gerbe, a occasionné un rupture violente à son entrée dans la machine. Les éclats de cette machine et de la pierre elle-même ont malheureusement produit de graves accidents. Quatre personnes ont été plus ou moins grièvement blessées.

« Un jeune homme de 22 ans, frappé à la tempe, est tombé comme foudroyé ; au moment où le témoin qui nous donne ces détails a quitté le théâtre de l'accident, la victime était depuis une heure sans connaissance, et l'on craint pour sa vie. Une jeune fille de 18 ans a eu les seins déchirés et est affreusement mutilée. Une troisième personne, un jeune homme de 18 ans, a eu les mâchoires fracassées et 5 dents brisées. Le fils de la propriétaire de la machine, qui engrenait, a été fortement contusionné au côté gauche, et est resté sans connaissance pendant plus de 15 minutes.

« M. Lelièvre, docteur-médecin à Bain, est arrivé aussitôt et s'est empressé de donner ses soins aux blessés. Tous les témoins de ce terrible accident, frappés de stupeur, entouraient les victimes.

« La pierre, cause de l'accident, a été recueillie par un des travailleurs, remise à M<sup>me</sup> Poulard, qui la conserve comme pièce à conviction.

« Les gerbes qui passaient à la machine provenaient de la vallée de Landrieux, terrain de landes qui ne recèle ni cailloux, ni pierres. Il est donc sérieusement à présumer que la malveillance n'est pas étrangère à ce malheureux accident qui doit nécessairement appeler une enquête permettant à la vérité de se faire jour.

« La fatalité semble poursuivre cette famille. Le mari de M<sup>me</sup> Poulard est mort victime d'un accident à peu près du même genre, il y a une dizaine d'années. Il était occupé, comme son fils, à engrener des gerbes dans une machine, quand un instrument aratoire, dit croc, introduit dans une gerbe, sans doute aussi par malveillance, fut refusé par le batteur et lancé à la face du malheureux. Les dents du croc lui entrèrent dans la gorge et les blessures furent telles qu'il expira quinze jours après dans d'horribles souffrances. »

M. GUSTAVE GARREAU a l'honneur de prévenir les personnes qui étaient en relation avec M. HOUDIA-FOUQUEREAU, de Chinon, qu'il vient de prendre sa suite d'affaires et qu'il continuera son même genre de commerce.

AVIS AUX CHASSEURS. — *Repas chauds instantanés.* — La maison Georges Douesnel, ÉPICERIE CENTRALE, à Saumur, vient de recevoir un assortiment de conserves de Civel de lièvre, — Perdrix aux choux, — Bœuf à la mode, — Tête de veau tortue, — Poulet

forte au Mans, commençait un mouvement rétrograde sur Paris.

Chanzy était radieux. Hélas ! deux heures plus tard, l'amiral Jauréguiberry télégraphiait que les mobilisés d'Ille-et-Vilaine, à qui avait été confiée la Tuilerie, poste d'une exceptionnelle importance, avaient subitement été pris de panique devant une offensive nocturne de l'ennemi et avaient lâché pied. Le général en chef bondit de colère, et ordonna à l'amiral de faire reprendre immédiatement la Tuilerie. La panique, paraît-il, est un mal irrémédiable : la débâcle continua. A minuit, l'amiral télégraphiait l'insuccès du général Le Boudec pour ressaisir la Tuilerie. Chanzy ordonna d'essayer encore, ce fut en vain. Et la bataille du Mans fut perdue !!! Une position abandonnée, et la retraite de tout une armée était impérieusement commandée. A quoi tiennent les destinées d'une armée !

Voilà-nous la face et pleurons comme Chanzy pleurait dans sa tente, lorsque les trois commandants de corps : l'amiral Jauréguiberry, les généraux de Colomb et Jaurès, vinrent lui dire : « Général, il vous faut ordonner la retraite. »

Chanzy, pâle de douleur et de stupeur, répondit à l'amiral : « Le cœur me saigne ; mais quand, vous, sur qui je comptais le plus, vous déclarez la lutte impossible et la retraite indispensable, je cède. »

sauté aux champignons, — Saucisses fraîches, — Tripes à la mode de Caen. — A chaque boîte est adaptée une lampe garnie d'esprit de vin avec mèche, ce qui permet de chauffer en quelques minutes, n'importe où on se trouve — et sans le secours d'aucun ustensile — l'aliment qu'elle renferme.

## L'OUJJA

Dans les familles bien unies, on aime à se faire de mutuels petits cadeaux : les dames offrent à ces messieurs un porte-cigares ou une épingle ; ceux-ci leur rendent un bracelet ou une bague.

En ce moment, il est de bon goût d'apporter à sa mère, à sa tante, à sa sœur, à sa fille, ou à sa cousine, le nouveau porte-bonheur égyptien *Oudja*, qui jouit de la réputation incontestée de procurer infailliblement à tous la santé, la fortune et tout ce qui s'en suit.

Les plus élégantes de nos grandes dames l'ont placé sous leur protection.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>,  
rue Jacob, 56, A PARIS.

## LA MODE ILLUSTRÉE JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à *la Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

### PREMIER PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition, 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ;

doze mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Le *Jeune Age Illustré*, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>me</sup> LERIDA-GEORGY.

Un an, 40 francs ; 6 mois, 6 francs.

Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

## INJECTION BROU

ZINCO SATURNINE. 40 ANS DE SUCCÈS.  
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.  
Spécimen franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon.  
J. FÈRE, Ph<sup>ie</sup>, 102, rue de Valenciennes, PARIS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

La 2<sup>e</sup> armée, harcelée de près par le vainqueur, traversa Le Mans pour aller se retrancher sur la rive droite de la Sarthe. Cette opération de la traversée des rues et ponts de la ville, si elle fut désolante pour les habitants qui voyaient fuir toute espérance d'éviter la brutale occupation prussienne, elle fut terrible pour nos pauvres soldats découragés et obligés, quand ils croyaient pouvoir se reposer au Mans, de marcher encore, de gagner de nouvelles positions pour y lutter encore et toujours ; car si le soldat commence à douter de son propre courage, Chanzy croit toujours dans la vaillance de son armée et dans la solidité des renforts promis. Chanzy veut lutter encore, Chanzy ne se rend pas.

L'amiral Jauréguiberry contribua puissamment à la réussite de la retraite, au salut de l'armée ; ce fut lui qui forma bravement l'arrière-garde, mission glorieuse mais périlleuse ; car l'ennemi, désespéré de cette lutte incessante et voulant en finir avec l'armée française, s'était jeté à sa poursuite comme le tigre après la gazelle. Les régiments teutons nous suivaient de si près dans les rues du Mans qu'il fallut échanger des coups de fusil.

(A suivre.)

RAOUL BONNEY.

de la Société des Gens de lettres,  
Officier d'Académie.

Études de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12, et de M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

# A VENDRE

Par licitation, aux enchères publiques,

Le **Lundi 21 Septembre 1885**, à midi, en l'étude de M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay,

## LA BELLE PROPRIÉTÉ

### DU CHATEAU DE LA SALLE

Située à deux kilomètres de Montreuil-Bellay, arrondissement de Saumur

Cette propriété comprend :

1° Un **CHATEAU** avec ses dépendances, grandes écuries et remises, cour d'honneur, terrasses, jardins, bosquets, bois et chapelle.

La rivière du Thouet coule au bas des jardins du Château.

Une avenue conduit à la route de Saumur à Bordeaux.

La gare du chemin de fer de l'État est à 3 kilomètres.

2° La **METAIRIE** du Château, vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, prés et vignes.

Cette propriété comprend, dans son ensemble, 40 hectares 64 ares 40 centiares.

Mise à prix : **150,000 francs.**

S'adresser, pour les renseignements :

- 1° A M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay ;
- 2° A M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué poursuivant la vente ;
- 3° A M<sup>e</sup> LECOY, avoué co-licitant ;
- 4° A M. FORGET, expert à Montreuil-Bellay, pour visiter la propriété.

Étude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

### A CÉDER DE SUITE FONDS DE CHAPELLERIE

Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M<sup>e</sup> AUBOYER. (644)

### A VENDRE UNE CAVE

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

### A LOUER Pour la Saint-Jean ou Noël 1886

#### UNE VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n° 18, Avec cour, servitudes et deux très-grandes caves à l'abri des inondations. Ferait un très-beau magasin. Transformations au gré du preneur. S'adresser à la Ville de Paris.

### A LOUER PRÉSENTEMENT

Rue de la Petite-Bilange, APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

Étude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

## VENTE

Aux enchères publiques,

Par suite de saisie-exécution

Le **samedi 29 août 1885**, à 1 heure après midi

A Saumur, place de la Bilange.

Il sera vendu : un **Cheval**, un **harnais complet** et **deux charrettes.**

On paiera comptant, plus 5/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (725)

## A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties, **MAISON**

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruié, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

## A VENDRE

Ou à Louer

### MAISON

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, rue Fardeau, n° 6.

## 16 PAONS

Mâles et femelles

## A VENDRE

S'adresser à M. RENARD, agent d'affaires, 16, rue Verte, à Saumur.

## A VENDRE

### Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

## CAMEMBERTS NOUVEAUX

Chez

BONVALET-GAUTIER

Rue Nationale, 26. Saumur.

## A CÉDER

DE SUITE

### ÉPICERIE Mercerie

Dans une des principales rues.

S'adresser au bureau du journal.

## M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

ON DEMANDE un **bon cocher**, connaissant un peu le service d'intérieur de maison.

S'adresser chez M. Bouver fils, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (726)

## MERCERIE EN GROS

Maison L. VINSONNEAU

On demande un **apprenti.**

M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, demande un **clerc** se destinant au notariat.

## INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger Plus de Mercurie, plus de Corallin, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est le principe au monde ne contenant aucun réactif toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours. RAPPORT : Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 1 jour à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 180 Européens a donné 184 guérisons. Chez l'inventeur, M. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse. Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

## LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunies

29<sup>e</sup> ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recueils législatifs et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

## ÉTUDE DE LA RELIGION

### NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

D'APRÈS LES

### QUATRE ÉVANGÉLISTES

Par M. l'abbé MÉRIT

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et chez tous les libraires.

## Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

### GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLOY, GARRAU-RATOUX, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 AOUT 1885.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	81 02	81 17	Est	798 75	797 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisen	517	517
3 % amortissable	82 90	82 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1233 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515 50	515	Est	380	380
3 % (nouveau)			Midi	1160	1155	— 1865, 4 %	521	521	Midi	379 50	378 50
4 1/2 %	107 70	107 70	Nord	1590	1590	— 1869, 3 %	466	466 50	Nord	389 50	389
4 1/2 % (nouveau)	109 02	109	Orléans	1337 50	1340	— 1871, 3 %	396	396	Orléans	378 50	378
Obligations du Trésor	507	508	Ouest	860	863 75	— 1875, 4 %	518	518	Ouest	378 50	378
Banque de France	5000	5000	Compagnie parisienne du Gaz	1492 50	1495	— 1876, 4 %	518	518	Paris-Lyon-Méditerranée	377 50	375
Société Générale	453 75	455	Canal de Suez	2032 50	2031 25	Bons de liquid. Ville de Paris	527 50	530	Paris-Bourbonnais	384	384
Comptoir d'escompte	975	972 50	C. gén. Transatlantique	475		Obligations communales 1879	459	459 50	Canal de Suez	589	585
Crédit Lyonnais	540	540	Russe 5 0/0 1870	94 50	94 50	Obligat. foncières 1879 3 %	458	458			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1315	1317 50				Obligat. foncières 1883 3 %	364	362			
Crédit mobilier	225	222 50									

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR				
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																	
6	55	—	matin (s'arrête à la Possonnière)																	
9	13	—	matin, omnibus-mixte.																	
1	25	—	soir, —																	
3	32	—	— express.																	
7	15	—	— omnibus.																	
10	36	—	(s'arrête à Angers).																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.				
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.																	
8	31	—	— omnibus.																	
9	37	—	— express.																	
12	43	—	soir, omnibus-mixte.																	
4	44	—	—																	
7	4	—	— omnibus (s'ar. à Tours)																	
10	24	—	— express-poste.																	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																				

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.